



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

CARENCES DANS L'ORGANISATION D'UNE SOCIÉTÉ (731B CO)

1. Débitrice: **HPS HIGH PROTECTION & SECURITY SERVICES SA**, Ch. Adolphe-Pasteur 12, 1209 Genève
2. **Remarques:** Nous, Greffier au Tribunal de première instance, en application de l'article 16 de la loi de procédure civile, assignons HPS HIGH PROTECTION & SECURITY SERVICES SA ayant pour adresse selon le Registre du commerce, ch. Adolphe-Pasteur 12 à Genève, à comparaître le lundi 3 mai 2010, 14 heures 35 au Tribunal de première instance, salle B4, 2ème cour, premier étage, Palais de justice, place du Bourg-de-Four 1 à Genève pour carences dans l'organisation de la société (art. 731 b CO) à la requête du Registre du commerce. La société est par ailleurs sommée, sous peine d'éventuelle dissolution, de rétablir d'ici au 30 avril 2010 une situation conforme aux articles 707 et suivants et 727 et suivants CO en procédant à l'élection de l'(des) organe(s) manquant et en sollicitant son (leur) inscription au Registre du commerce ou en versant en mains des Services financiers du pouvoir judiciaire une avance de frais en CHF 1'000.- destinée à couvrir les frais de l'organe manquant ou du commissaire désigné par le Tribunal.
Une copie de l'assignation destinée à HPS HIGH PROTECTION & SECURITY SERVICES SA a été remise au Parquet de Monsieur le Procureur Général, Palais de Justice, Place du Bourg-de-Four 1, Genève, 1ère cour, 3ème étage où elle peut la retirer.

Pouvoir judiciaire
Tribunal de 1ère instance
Chambre commerciale
1204 Genève

00472313

